

Accidents impliquant des installations de réfrigération hors frigorigène ammoniac (France 1992 / 2009 - 85 exemples)

n° de requête : ed_11255_france

Base de données ARIA - Etat au 29/10/2009

La base de données ARIA, exploitée par le ministère du développement durable, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif. La liste des événements accidentels présentés ci-après ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs. Malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette synthèse, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante :

BARPI - DREAL RHONE ALPES 69509 CEDEX 03 / Mel : sei.barpi@industrie.gouv.fr

Réf. : RC090256 / ED11255

Accidents mettant en cause une installation de réfrigération hors frigorigène ammoniac

D'octobre 1991 à fin octobre 2009, ARIA répertorie 104 accidents / incidents en France et 8 à l'étranger impliquant / susceptibles d'impliquer un frigorigène autre que l'ammoniac : dérivés chloro-fluorés...

Pour en rester aux seuls cas français « récents », ces 104 événements répertoriés de janvier 1992 à octobre 2009 se répartissent en : feux 61 %, rejets de matières dangereuses / polluantes (fumées, dérivés organiques chlorés, SO₂ (ARIA4255), HCl, CO...) 62 %, explosions 13 %.

- Les incendies ont rarement pour origine les installations de réfrigération, mais d'autres activités du site (cuiseurs, équipements avec flammes, camions frigorifiques à quai...), des défaillances électriques (armoires, éclairage, échauffements de fils électriques...), la malveillance... Les feux peuvent démarrer dans des locaux annexes (stations électriques, bureaux, couloirs, combles, quais...), se propager rapidement et être difficiles à maîtriser (panneaux sandwichs, ossature métallique des bâtiments...).
- Les rejets de matières dangereuses rassemblent les fuites directes de frigorigène, les fumées d'incendie plus ou moins toxiques émises à l'atmosphère, ainsi que les rejets dans les eaux superficielles (eaux d'extinction notamment).
- Quelques explosions de réservoirs / autres équipements (BLEVE) pris dans les flammes sont connus (étranger notamment), d'autres sont liées à l'inflammation brutale de gaz chauds ou impliquent des bouteilles de gaz.

Les informations disponibles étant très hétérogènes, seuls 85 accidents / incidents français 1992 - 2009 recensés sur ARIA et suffisamment renseignés ont été retenus et listés ci-après. Dans ces événements, les installations de réfrigération peuvent être directement à l'origine de l'accident ou l'avoir aggravé (installations prises dans un incendie généralisé...).

Ces accidents se répartissent en feux (53 %), rejets dangereux / polluants (72 %) et explosions (14 %).

Notes : Les « pertes » en frigorigène peuvent atteindre plusieurs centaines de kg de fluide : ARIA 7140, 7668 ? 9718, 11771, 12359, 18753, 20240 ? 22778, 23324, 25879, 28339 ? 30306 ? 30832, 31364, 31760 ? 32428, 34521 ? 35367 ? 35423, 35485, 36661?.

Principales activités impliquées : industrie alimentaire (34 %), commerce de détail (24 %), commerce de gros (7 %), entreposage et sces auxiliaires des transports (4 %), industrie chimique (4 %), fabrication de machines et équipements (4 %).

Deux accidents mortels sont répertoriés (ARIA 13050 / feu et 31488 / Explosion bouteille gaz chloro-fluoré) - Autres conséquences : blessés ou incommodés (34 %), population évacuée (12 %), chômage technique (27 %), dommages matériels (85 %), pertes d'exploitation (59 %) et pollution atmosphérique (24 %). Aucune pollution des eaux n'est répertoriée.

L'accident a lieu en période d'activité réduite (44 %), lors d'une opération exceptionnelle (2 %), en phase transitoire (6 %) : arrêt / démarrage / mise en sécurité... Lors du démantèlement (4 %) ou après abandons (7 %) des installations. Les phases de travaux / maintenance / test sont impliquées dans au moins 13 % des cas.

L'accident a pour origine une défaillance matérielle (84 %), une défaillance d'organisation et / ou le facteur humain (43 %), un événement initiateur externe (7 %), ainsi que la malveillance (4 %).

Note : Rôle essentiel du pressostat (redondance pilote / sécurité, réglage...) : ARIA 22778...

• Défaillances matérielles

- Défaillance compresseur (ARIA 18753, 22778, 31689, 35423)
- Ruptures canalisations, flexibles, durites, brides, joints, fonds... (ARIA 12105, 15965, 23324, 25879, 25903, 30102, 30103 ? 31364 ? 31488, 35423)
- Défaillances vannes / Electrovannes / Clapets / Bouchons (ARIA 25879, 34521)
- Automatismes / Instrumentation / alarmes (ARIA 7462, 18753, 31364, 35423, 37122 ?)
- Matériels électriques inadaptés / défaillants, claquages, courts-circuits
 - Sur installations de réfrigération et équipements annexes (ARIA 11945 ? 13496 ? 20361 ? 24153, 28012 ? 30306 ? 30832, 31944, 36243 ? 37122 ?)
 - Hors installations de réfrigération (ARIA 7140 ? 16304, 22690, 30454)
- Usure, corrosion... (ARIA 5168, 7107, 11265, 11776, 11779, 22416, 23324, 27290, 28462, 30103 ? 31128, 31364, 32349, 32414 ? 32428 ? 33136, 34518, 34600, 34724, 35367, 35423)
- Vibrations / Coups de bélier (ARIA 35423)

• Défaillance d'organisation / Facteur humain





- Perte de contrôle de l'installation, surchauffe... (ARIA 9718, 11945 ? 13496 ? 20361 ? 22778 ? 30173, 30306 ? 37122)
- Etudes risques insuffisantes / REX mal exploité (ARIA 22690 ?)
- Défaut conception ou de montage / Accessibilité / Ergonomie (ARIA 5880, 7140, 7668, 12359, 22778, 24153 ? 25903, 30103 ? 34521 ? 34724 ?)

Nombre d'événements recensés : 85

- Défaillances humaines en exploitation (hors travaux) / Manques de surveillance / Formation insuffisante / Alertes tardives
 - phases dangereuses : appoints / remplissages / vidanges (ARIA 31488 ?),
 - autres cas (ARIA 4255, 5168 ? 7107 ? 8649, 9718, 11265 ? 11776 ? 11779 ? 12105 ? 16663 ? 18753, 22416, 23324 ? 28339, 27290 ? 28462 ? 31128 ? 31364 ? 31689 ? 32349 ? 32414 ? 32428, 33136, 34518, 34521 ? 34600, 34724, 35367 ?)
 - Installations vétustes / Manque d'entretien ou abandonnées / Non mises en sécurité (ARIA 4255, 5168 ? 7107 ? 11265 ? 11776 ? 11779, 12105 ? 16663 ? 18753 ? 22416, 25879 ? 27290, 28339, 28462 ? 31128 ? 31364 ? 31689 ? 32349 ? 32414 ? 32428, 33136, 34518, 34521 ? 34600, 34724, 35367 ?)
 - Travaux / Réhabilitation / Démantèlement (ARIA 4255, 7140 ? 13050, 15965, 27481 ? 29697, 30832, 35485)
 - « frigoristes » et autre sous-traitants impliqués (ARIA 4255, 13050, 15965, 30832, 35485)
 - Difficultés d'intervention (ARIA 5703, 5880, 7140, 7231, 7422, 7668, 9718, 11771, 12359, 13050, 14852, 22448, 24359, 28339, 29375 ; 30237, 30306, 31944, 34521, 36661, 37122)
 - Accidents / incidents d'origine indéterminée (ARIA 14763, 20879, 27481, 30102, 31128, 35740 ?)
- **Causes « externes »**
 - Dysfonctionnements (utilités...) ou sinistres voisins / Effets dominos (ARIA 5703, 5880, 7140, 7462, 7668, 9551, 9585 ? 9718, 11771, 12359, 12361, 12618, 13496, 14620, 14852, 16304, 16765, 20240, 20361, 22448, 22690, 24359, 28012, 28339, 29697, 30237, 30306, 30407, 30454, 30832, 31760, 32620, 33008, 34691, 36661)
 - Eléments naturels
 - Froid / gel (ARIA 23324)
 - **Actes de malveillance / imprudence** (ARIA 7140, 7231, 7422, 12647, 28339)

Sources complémentaires disponibles sur www.aria.developpement-durable.gouv.fr


- Tous les résumés des accidents cités (cf. ARIA...).
- Fiche détaillée : ARIA 13050.


    **ARIA 4255 - 14/01/1993 - 87 - LIMOGES**
 10.13 - Préparation de produits à base de viande
 Dans une ancienne charcuterie industrielle, une fuite d'anhydride sulfureux se produit sur une installation de réfrigération lors du tronçonnage d'une canalisation reliant 2 réservoirs. Les pompiers ventilent les locaux durant une journée avant de sortir les réservoirs.


ARIA 5168 - 19/04/1994 - 67 - HAGUENAU


59.14 - Projection de films cinématographiques

Un cinéma est évacué à la suite d'une fuite de frigorigène organique chloro-fluoré sur les circuits de réfrigération du dispositif de climatisation.

 **ARIA 5703 - 09/08/1994 - 44 - SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE**
 10.13 - Préparation de produits à base de viande
 Un feu se déclare dans le réfectoire d'une conserverie et se communique à un stockage de 1 500 m² comprenant plusieurs chambres froides. Les pompiers, dont l'intervention est compliquée par la présence u fluide frigorigène chloro-fluorés mis en oeuvre dans les installations de réfrigération, maîtrisent le sinistre en 2 h ; 150 t de viandes sont détruites (préjudice de 1,5 MF). Après une journée de chômage technique, les 150 employés de l'usine reprennent leur travail sur les chaînes de conditionnement qui n'ont pas été touchées.

 **ARIA 5880 - 24/09/1994 - 62 - BOULOGNE-SUR-MER**
 52.10 - Entreposage et stockage
 En 35 min, un incendie détruit un hangar de 6 700 m² (224 x 30 m), construit en 1989 et loué à plusieurs entreprises de distribution de produits de la mer. Les petites installations de réfrigération (C.F.C.) équipant des chambres froides et 24 poids lourds en stationnement le long des quais de chargement sont détruits, ainsi que des chariots de manutention au GPL garés dans le bâtiment. Des bouteilles de gaz explosent et retombent aux alentours ; un débris métallique planté dans une porte sera retrouvé à 50 m de distance. Hors gaz de combustion résultant de la dégradation des matériaux pris dans l'incendie, aucune autre émission de gaz toxiques n'est signalée. L'absence de protection incendie a contribué à l'ampleur du sinistre circonscrit en 1 h (durée totale de l'intervention 12 h). Le hall construit en 1989 était considéré comme l'un des plus modernes d'Europe. Un feu de tracteur sur l'aire de stationnement est sans doute à l'origine du sinistre qui se serait initié vers 21h20.

 **ARIA 7107 - 21/06/1995 - 82 - MONTECH**
 47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire
 Dans un supermarché, une fuite de monochlorodifluorométhane (FORANE 22) se produit sur une installation de réfrigération de produits frais ; 9 personnes légèrement intoxiquées sont hospitalisées. Le supermarché est aéré et ventilé.

 **ARIA 7140 - 11/07/1995 - 94 - RUNGIS**
 46.32 - Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande
 Un incendie embrase 6 000 m² d'un entrepôt de viande porcine du marché d'intérêt national et détruit 3 entreprises ; une autre est gravement atteinte. Les installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré sont détruites (explosion des équipements pris dans le feu) ou gravement endommagées. Le feu s'est propagé rapidement par les gaines de ventilation et les faux-plafonds. Un employé et 2 pompiers sont légèrement intoxiqués. L'imprudence d'un fumeur ou une défaillance électrique (travaux) pourraient être à l'origine du sinistre. Une société extérieure vidange le frigorigène (25 kg sur 2 t) restant sur l'une des installations endommagées. Le fréon a brûlé en grande partie et des vandaes ont saccagé une partie des installations pour récupérer du cuivre. Les dommages matériels sont évalués à 78,3 MF et la perte d'exploitation à 17,2 MF.

ARIA 7231 - 03/09/1995 - 38 - FONTAINE

10.13 - Préparation de produits à base de viande

Un incendie détruit une charcuterie industrielle de 800 m². Une température élevée de 800 °C a contribué à l'ampleur des dommages (fusion de moules, etc.). Les 30 employés sont en chômage technique. Un acte criminel est probablement à l'origine du sinistre ; 2 foyers distincts et simultanés ont été découverts. Aucune précision n'est donnée quant à une éventuelle fuite de fluide frigorigène fluoro-chloré mis en oeuvre dans les installations de réfrigération. L'activité sera déplacée sur un autre site. Les dommages matériels et les pertes de production s'élèvent à 7,5 MF.

ARIA 7422 - 03/09/1995 - 35 - RENNES

52.10 - Entreposage et stockage

Un feu se déclare dans un entrepôt frigorifique de 5 000 m³, désaffecté et non utilisé depuis une quinzaine d'années. L'incendie se propage rapidement compte tenu des matériaux présents (palettes en bois et isolation des chambres froides). Les installations de réfrigération de 22 KW, mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré, avaient été démantelées bien avant le sinistre. Un acte criminel est suspecté et la gendarmerie effectue une enquête.

ARIA 7462 - 17/09/1995 - 79 -

10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille



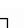
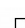
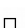
Dans un abattoir de canards, un incendie se déclare au centre d'un bâtiment de 400 m² où sont installés des bacs à cire utilisés pour plumer les volailles. Les pompiers arrivent à préserver la plus grande partie de l'abattoir mais 50 m² de toiture sont détruits et plusieurs machines sont endommagées. Sur les 85 salariés, 45 risquent d'être mis en chômage technique. Un mauvais fonctionnement du système de régulation de température sur l'un des bacs de cire est à l'origine du sinistre. Dans la zone concernée, aucun fluide frigorigène n'était présent et les installations de réfrigération mettant en oeuvre 700 kg de frigorigène chloro-fluoré (R22) n'ont pas été atteintes. La gendarmerie effectue une enquête.

ARIA 7668 - 13/11/1995 - 44 - NOZAY


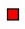

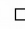

10.13 - Préparation de produits à base de viande




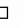
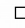
Un incendie détruit 3 800 m² d'une charcuterie industrielle. Les pompiers interviennent avec difficultés. La borne incendie disponible a un débit insuffisant et la réserve d'eau proche de l'établissement est rapidement vidée ; l'eau est ensuite pompée dans un étang. La structure métallique du bâtiment et l'absence de cloisonnement favorisent la propagation de l'incendie, l'ensemble brûle en 20 min. Les installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré sont partiellement endommagées (évaporateurs et canalisations). Les 105 employés de l'établissement sont en chômage technique. L'origine du sinistre n'a pas été déterminée. L'usine sera reconstruite. Les dommages matériels internes et les pertes de

production s'élèvent à 50 MF.

     **ARIA 8649 - 13/06/1996 - 38 - SAINT-QUENTIN-FALLAVIER**

10.13 - Préparation de produits à base de viande

     Un incendie se déclare dans une saurisserie en redressement judiciaire. Le local des archives est détruit et 2 installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré (R22) sont détériorées par les eaux d'extinction, mais aucune fuite de fluide thermique n'est à déplorer. Les 2 salariés qui exerçaient une activité de négoce risquent d'être en chômage technique.

     Chez un traiteur industriel, des émanations de monoxyde de carbone (180 ppm) intoxiquent légèrement 28 personnes qui sont hospitalisées. L'activité de l'entreprise est arrêtée durant 6 h. Les gaz d'échappement du moteur thermique actionnant le compresseur d'un groupe de réfrigération sont à l'origine de l'accident.




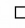
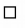
ARIA 9551 - 08/07/1996 - 76 - DIEPPE



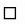
10.20 - Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques



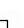
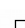

Un incendie se déclare dans une saurisserie en redressement judiciaire. Le local des archives est détruit et 2 installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré (R22) sont détériorées par les eaux d'extinction, mais aucune fuite de fluide thermique n'est à déplorer. Les 2 salariés qui exerçaient une activité de négoce risquent d'être en chômage technique.

     **ARIA 9585 - 20/07/1996 - 63 - CLERMONT-FERRAND**



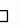
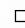
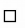
46.39 - Commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac

     Un feu se déclare dans un entrepôt d'alimentation en gros de 2 500 m². Aucune précision n'est donnée quant à une dégradation éventuelle des installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré. Les dommages matériels sont évalués à 13 MF.

     **ARIA 9718 - 08/08/1996 - 92 - GENNEVILLIERS**


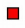



52.29 - Autres services auxiliaires des transports

     Sur une plate-forme de répartition de denrées alimentaires de 5 000 m² comprenant un entrepôt frigorifique, un feu se déclare à 23h15 sur le groupe froid d'une remorque réfrigérée à quai. Il ne peut être maîtrisé avec des extincteurs à eau pulvérisée et à poudre. Alertés 8 mn plus tard, les pompiers interviennent rapidement (4 mn). Le feu se propage entre 2 remorques, les RIA et des lances sont établis dans le dépôt. A 23h45, une explosion et une inflammation généralisée en partie haute de l'entrepôt se produisent (fumées/gaz ayant pénétré par le plafond des sas ?). Le sinistre est maîtrisé à 2h00.



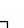
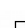
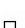
Le dépôt, les unités de réfrigération (1,2 t de R22) et 45 camions sont détruits. Les dommages matériels sont évalués à 40 MF et les pertes d'exploitation à 30 MF. Une expertise judiciaire est réalisée.

     **ARIA 11265 - 22/05/1997 - 31 - FENOUILLET**



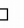
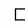

47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire

     Une fuite de frigorigène chloro-fluoré se produit sur les installations de réfrigération d'un supermarché. Une personne est gravement asphyxiée, 5 autres sont légèrement atteintes.



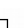
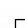
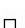
    

     **ARIA 11771 - 02/11/1997 - 22 - SAINT-NICOLAS-DU-PELEM**


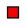



10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille



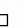


     De nuit et en l'absence du personnel, un feu se déclare dans un abattoir de volailles de 7 000 m². Des riverains donnent l'alerte. Malgré d'importants moyens, les pompiers ne peuvent que protéger les installations de réfrigération à l'ammoniac et locaux techniques construits en dur. La combustion des emballages et films plastiques provoque l'émission de fumées noires, 6 t de frigorigène chloro-fluoré (R22) sont détruites. L'usine est ravagée, 330 t de marchandises sont saisies et éliminées, dont 110 t de volailles mises en décharge et recouvertes de 25 t de chaux 15 jours plus tard. Les effluents aqueux

sont traités. Les dommages et pertes d'exploitation s'élèvent à 90 et 70 MF, 280 employés sont en chômage technique. Une expertise judiciaire est réalisée.

     **ARIA 11776 - 13/10/1997 - 87 - LIMOGES**


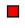



84.11 - Administration publique générale

     Dans un centre informatique, une fuite de frigorigène chloro-fluoré se produit sur le circuit d'une installation de réfrigération utilisée pour la climatisation. Une CMIC intervient. Deux personnes incommodées par le gaz sont hospitalisées.

     **ARIA 11779 - 25/09/1997 - 33 - MARGAUX**

10.82 - Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie

     Dans une chocolaterie industrielle, une fuite de liquide frigorigène se produit sur les installations de réfrigération. Plusieurs employés sont pris d'étourdissements et de malaises. Les pompiers sont alertés. Les 4 employés les plus atteints sont hospitalisés. Des analyses sont effectuées dans l'air ambiant. La qualité des produits en cours de fabrication est contrôlée. Par mesure de sécurité, l'établissement est évacué jusqu'au lendemain (60 personnes). Une entreprise extérieure effectue les réparations nécessaires.

ARIA 11945 - 23/11/1997 - 21 - SAINT-APOLLINAIRE

47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire

Dans un supermarché, un feu se déclare sur un groupe de réfrigération. Les dommages sont limités et l'exploitation n'est pas suspendue.

ARIA 12105 - 13/11/1997 - 76 - FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE

28.25 - Fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels

Dans une usine de fabrication d'appareils de réfrigération, un flexible éclate entre un réservoir de fluide frigorigène HCF stocké sous une pression de 8 bars (R404A) et la pompe de transfert, puis une canalisation d'acier se déboîte ; 5 m³ de produit sont émis à l'atmosphère. Il n'y avait pas de soutirage lors des faits. L'installation était en service depuis 10 jours. Aucune victime n'est à déplorer.

ARIA 12359 - 26/01/1998 - 65 - SEMEAC


10.13 - Préparation de produits à base de viande

Un feu se déclare de nuit dans une charcuterie industrielle. Malgré l'alerte donnée rapidement par le gardien, l'incendie détruit en 10 mn l'ensemble des bâtiments (1 500 m²) et les installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré (F22). La conception des bâtiments (panneaux sandwich avec polyuréthane) explique le développement rapide du sinistre. La présence d'amiante (toits en Everite) nécessitant des procédures particulières et des autorisations spécifiques, les travaux de déblaiement et l'élimination des 40 t de produits périssables enfouis sous les décombres sont retardés plus de 15 jours ; 40 personnes sont en chômage technique.


ARIA 12361 - 26/01/1998 - 74 - SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire

Dans un supermarché, un incendie détruit 1 300 m² d'aire de vente et 400 m² de surface de réserve. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par des installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré.

 **ARIA 12618 - 15/03/1998 - 69 - BOURG-DE-THIZY**

47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire

 Un incendie détruit 600 m² d'un supermarché ; 30 employés sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quant à une éventuelle implication des installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré. Les dommages matériels sont évalués à 5,2 MF et les pertes d'exploitation à 2,8 MF.







ARIA 12647 - 21/03/1998 - 22 - PLEVIN

10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

Un feu se déclare dans un abattoir de volailles alors que seule une équipe de nettoyage se trouve sur les lieux. Un mégot jeté dans une corbeille serait à l'origine du sinistre. Une alarme couplée aux sprinklers se déclenche, alertant une société de surveillance située à quelques kilomètres. Celle-ci prévient les secours qui interviennent en moins de 10 mn. L'incendie est maintenu puis maîtrisé dans la partie emballage de l'établissement (700 m² des 4 000 m² de l'usine), seule partie qui sera détruite. Le feu a été rapidement maîtrisé grâce au bon fonctionnement du système d'extinction automatique à eau. Les dommages sont limités et les installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré ne sont pas atteintes.

 **ARIA 13050 - 19/06/1998 - 01 - AMBERIEU-EN-BUGEY**

10.13 - Préparation de produits à base de viande

 Une charcuterie (35 t/j) en régularisation administrative s'embrase (flamme ou court-circuit ?) vers 13h10 en limite de zone industrielle ; 4 000 m² sont détruits en 17 min, puis les 15 000 m² de bâtiments et les unités de réfrigération (F22) en moins de 2 h malgré une intervention rapide des secours (7 min après l'alerte) avec d'importants moyens hydrauliques (13 grosses lances, 3 petites...). Un mur coupe-feu protège les locaux administratifs. Ampleur et rapidité du sinistre, puis crainte d'émissions toxiques compliquent l'intervention. Une épaisse fumée gêne la localisation des foyers, mais les frigorigènes

(eau glycolée, R22) sont sans influence. Les eaux incendie (max. 450 m³/h) ont rejoint un bassin d'orage à la suite de la fusion des descentes en PVC des eaux pluviales. L'incendie est maîtrisé vers 15h50 et déclaré éteint le lendemain à 8 h. Le corps d'un soudeur sous-traitant asphyxié sera retrouvé dans un couloir et ceux de 2 employés en mezzanine au-dessus des chambres froides ; 8 employés ont également été blessés. Les expertises judiciaires retardent le déblaiement, puis 500 t de viande sont évacués des décombres en plusieurs jours. Des odeurs nauséabondes sont perçues à plus de 1 km (commerces et immeubles à 500 m). Les dommages s'élèvent à 61 MF, 110 des 140 salariés sont licenciés. Le site qui a déjà connu 2 petits incendies, sera fermé 1 an plus tard. Propagation rapide du sinistre et difficultés d'intervention livrent plusieurs enseignements : alerte retardée (18) en l'absence d'alarme sonore, découverte tardive du sinistre (pause 12 h, fumée alertant des voisins), moyens de communication inadéquats (téléphone des locaux de travail sans accès extérieur, standard fermé). Le type de construction, 2 boîtes imbriquées (panneaux sandwich / bardage et toits) sans exutoire de fumée, confinant chaleur et rayonnement dans la double enceinte, empêchant l'évacuation des gaz chauds. Un cloisonnement inexistant / insuffisant et une utilisation massive de panneaux paroi / plafond en mousse polyuréthane, M1 (ou M2 ?) mais sans tenue au-delà de 300 °C, qui accroissent la charge thermique et génèrent gaz dangereux et matières volatiles alimentant les flammes se propageant 'comme des chalumeaux' dans les murs. L'effondrement au feu des éléments métalliques des charpentes, le bitume de toiture (bac acier panneaux bitumineux) qui fond, coule et brûle, les faux plafonds parfois inaccessibles isolant d'importants volumes sous toiture et des chambres de congélation de forte capacité sont aussi des facteurs aggravants. Les charges calorifiques sont très variables (matériaux de conditionnement...) et l'inflammation des marchandises congelées est favorisée par le froid qui dessèche le contenu. Un taux de remplissage important gêne les évolutions et le gerbage des racks crée un effet 'cheminée'.

ARIA 13496 - 28/08/1998 - 07 - CRUAS

01.13 - Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules

Dans une entreprise maraîchère, une installation de réfrigération défectueuse provoque un incendie ; 800 m² de serre sont détruits et 50 personnes sont en chômage technique.


ARIA 14620 - 13/03/1998 - 74 - JUVIGNY

10.51 - Exploitation de laiteries et fabrication de fromage

Un incendie embrase la moitié d'une fromagerie. Les circuits de refroidissement à l'eau glycolée sont détruits, mais les installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré n'ont pas été atteintes. L'établissement est arrêté 6 mois, temps nécessaire aux réparations.


 **ARIA 14763 - 22/01/1999 - 76 - GONFREVILLE-L'ORCHER**

47.19 - Autre commerce de détail en magasin non spécialisé

 Dans un complexe commercial, 42 personnes sont victimes de malaises dans plusieurs magasins ; 26 d'entre elles sont hospitalisées et placées en observation. Les systèmes de ventilation et de réfrigération sont vérifiés, des échantillons de l'air ambiant et de l'atmosphère des égouts sont analysés ; aucune anomalie n'est constatée. Le centre commercial n'est pas évacué mais sa ventilation est renforcée. Une enquête judiciaire est effectuée. L'origine des malaises restera indéterminée, aucun incident n'ayant par ailleurs été signalé au niveau des installations classées situées à proximité.

 **ARIA 14852 - 08/02/1999 - 14 - LIVAROT**

10.51 - Exploitation de laiteries et fabrication de fromage

 Un feu d'origine inconnue se déclare la nuit dans l'un des locaux d'entreposage d'une fromagerie. D'importants moyens de secours (8 casernes / 100 pompiers) interviennent en ARI durant 4h30. Un vent violent accompagné de pluie et de neige, la présence de produits chimiques divers (soude, ammoniac, acide, dérivés chloro-fluorés, oxygène), l'explosion de






bonbonnes de gaz, la présence de 4 bouteilles d'acétylène, de bouteilles de propane et de nombreux aérosols (peinture) en feu qui seront plongés dans une cuve d'eau, ainsi qu'une légère fuite d'ammoniac à la suite de la rupture d'une canalisation associée à une installation de réfrigération et fixée sur un IPN déformé par l'incendie... compliquent l'intervention. La moitié du site (construction de 1994) mettait en oeuvre des panneaux M1, l'autre moitié des panneaux M4. L'établissement de 10 000 m² est détruit à 90 % ; seuls les endroits équipés de murs coupe-feu sont épargnés. Les dommages matériels et les pertes d'exploitation sont évalués à 125 et 65 MF, 150 personnes risquent d'être en chômage technique. La reconstruction de l'établissement demandera 12 à 14 mois de travaux.


ARIA 15965 - 26/07/1999 - 60 - RIBECOURT-DRESLINCOURT

20.59 - Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.

Dans une usine chimique, une fuite de 40 kg de frigorigène chloro-fluoré (R22) se produit sur une installation de réfrigération lors d'une opération de maintenance effectuée par une entreprise extérieure. L'accident a pour origine la rupture de la tuyauterie haute pression du circuit frigorifère. Aucun dommage corporel n'est à déplorer.

 **ARIA 16304 - 11/09/1999 - 44 - CHATEAUBRIANT**


10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie


 Un feu qui pourrait avoir pour origine un court-circuit dans un local abritant des emballages, se déclare la nuit dans un abattoir spécialisé dans la découpe de bovins. Des riverains alertent le gardien qui prévient les pompiers. L'intervention dure 5 h. Sur 3 niveaux, 6 des 10 000 m² de l'établissement (secteurs de découpe, de transformation et d'expédition, locaux administratifs et informatiques) et 400 carcasses de veau (2 MF) sont détruits. Seules la zone d'abattage des veaux et les installations de réfrigération contenant 3,5 t d'ammoniac (NH3) sont épargnées, mais 270 personnes sont en chômage technique.

L'établissement reprend partiellement ses activités le mois suivant, après expertise des installations de réfrigération et vidange des canalisations situées dans les locaux frigorifiques à reconstruire. L'isolation des tuyauteries lors du sinistre a permis de limiter les fuites à moins de 0,1 t d'NH₃ ; des pompiers ont cependant été incommodés par des fuites du frigorigène chloro-fluoré mis en oeuvre dans les installations de réfrigération.

 **ARIA 16663 - 27/10/1999 - 69 - LYON**

47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire

 Une fuite de FREON se produit sur les installations de réfrigération d'une supérette. Une personne brûlée est hospitalisée, 2 autres sont incommodées. Le magasin est évacué.



ARIA 16765 - 18/11/1999 - 59 - FRETIN

46.32 - Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande

Un incendie détruit un entrepôt de salaisons de 3 000 m² ; 80 personnes sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages subis par les installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré. Aucune pollution notable de l'environnement n'a été observée. La gendarmerie effectue une enquête. Les installations seront reconstruites.

ARIA 18753 - 10/09/2000 - 76 - CANY-BARVILLE

35.13 - Distribution d'électricité

Dans une centrale nucléaire, une fuite d'huile est observée au niveau des garnitures mécaniques du compresseur d'un groupe de réfrigération lors de sa remise en service. Lors de travaux pour préparer l'intervention, il est constaté 48 h plus tard la disparition de toute la charge de frigorigène, soit 700 kg de dérivé chloro-fluoré de type dichloro difluoro méthane. Pour une raison inconnue, la détection de la présence de frigorigène ne s'est pas activée dans le local. La fuite qui est consécutive à la détérioration des garnitures mécaniques, a sans doute eut lieu lors de l'arrêt pour rechargement de la tranche en août et septembre.

ARIA 20240 - 13/04/2001 - 39 - DOLE

10.51 - Exploitation de laiteries et fabrication de fromage

Un feu se déclare dans un local de 700 m² abritant une installation de réfrigération (frigorigène chloro-fluoré / eau glycolée) et plusieurs dizaines de tonnes de plastiques et de fromage. Il est situé au 2ème étage du bâtiment. Ce dernier est enfumé sur 2 niveaux, le feu émettant une épaisse fumée noire et des suies. Rapidement sur les lieux, une trentaine de pompiers enlève des tuiles du toit pour évacuer la fumée. Ils maîtrisent rapidement le sinistre, mais restent mobilisés 5 h durant pour éviter les éventuelles reprises de feu ; des feux couvants se situent effectivement au niveau des faux-plafonds (panneaux sandwich avec béton et liège). Il n'y a pas de blessé. La fabrication sera arrêtée 3 j et la production stockée, soit 90 t, est perdue. Le local frigorifique est détruit. Les autres ateliers feront l'objet d'un nettoyage du fait des suies. Une société spécialisée élimine les produits rendus impropres à la consommation.


ARIA 20361 - 19/05/2001 - 33 - PAUILLAC


47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire

Un incendie détruit un supermarché de 1750 m². Les pompiers éteignent le feu en 3 h en préservant les maisons mitoyennes. Le feu se serait déclaré au niveau des meubles réfrigérés du magasin. Les séparations coupe-feu ont permis de protéger le local de stockage de marchandises qui contient des produits inflammables. Aucune information n'est donné sur les dommages occasionnés aux installations de réfrigération.


 **ARIA 20879 - 08/08/2001 - 38 - CROLLES**

47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire



 Dans un supermarché, une intoxication collective d'origine inconnue nécessite l'évacuation de 50 personnes puis le contrôle par le SAMU de 44 personnes (24 seront hospitalisées dont 1 pompier). Une CMIC effectue des mesures. Le responsable de l'établissement constate des traces d'un produit sur les poignées des caddies qu'il fait analyser par un laboratoire. Un problème de climatisation ou bien un geste d'un client mal intentionné (jet d'une bombe lacrymogène) sont suspectés.

 **ARIA 22416 - 02/05/2002 - 21 - DIJON**


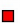
00.00 - Particuliers

 Une fuite de gaz de réfrigération sur un réfrigérateur incommode légèrement une jeune fille.




  **ARIA 22448 - 11/04/2002 - 78 - VERSAILLES**


93.11 - *Gestion d'installations sportives*

  Un violent incendie et une explosion se produisent dans une patinoire de 2 000 m² entourée sur ces 4 faces et à 20 ou 30 m par des habitations de 2 à 3 étages. Le sous-sol de l'établissement abrite un parking et les installations de production de froid, un marché couvert est situé au rez-de-chaussée et la patinoire est implantée au 1er niveau. Le complexe disposait d'une structure et de planchers béton, avec des murs maçonneries et une toiture multicouches sur panneaux d'aggloméré de bois reposant sur une charpente en lamellé-collé. Une équipe de hockey en entraînement chassée par les fumées évacue

les lieux. En préparant un repas, l'un des membres de cette équipe aurait renversé accidentellement une friteuse qui s'est enflammée, la bouteille de gaz associée explosant ensuite. Les pompiers alertés pour un feu de friteuse vers 21h24 arrivent sur les lieux peu après, mais l'incendie s'est déjà propagé et des renforts sont demandés. Saturée par les gaz chauds malgré la présence d'exutoires, la partie supérieure de l'édifice et ses nombreux éléments en bois s'embrase (flash-over) et s'effondre vers 21h53. De nouveaux renforts sont demandés. Plusieurs autres explosions seront entendues lorsque les flammes atteignent le stock des bouteilles de gaz utilisées par une surfaceuse (engin lissant la glace). Plus de 120 pompiers sont alors mobilisés, un périmètre de sécurité est établi. Des flammes hautes chauffent les constructions environnantes et les secours demandent aux riverains de fermer leur volet, puis d'évacuer les immeubles ; un morceau de bouteille de gaz sera ultérieurement retrouvé sur le toit de l'un de ces derniers. Surpris par le développement rapide du sinistre, les secours parviennent à le maîtriser après 3 h d'intervention, le feu étant considéré comme éteint à 1h45. La patinoire est détruite et 3 blessés légers dont 2 pompiers sont à déplorer. Hors infiltrations d'eau d'extinction, aucun autre dommage n'a été remarqué aux niveaux inférieurs de l'établissement ; les installations de réfrigération utilisant du frigorigène chloro-fluoré, bien isolées de la zone incendiée, ont ainsi été épargnées.

 **ARIA 22690 - 10/07/2002 - 56 - VANNES**

10.72 - *Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation*

 Un incendie, qui se déclare vers 6h40 et en présence des employés dans la partie production d'une usine de gâteaux surgelés, embrase rapidement l'ensemble du bâtiment. La mousse de polyuréthane en flammes génère une épaisse fumée noire, obligeant les services de l'équipement à baliser une nationale proche. L'intervention mobilisera 70 pompiers et d'importants moyens matériels. Les secours commenceront à combattre le feu par l'extérieur, avant d'ouvrir une brèche dans l'enchevêtrement de tôles calcinées. Un couloir séparant la partie administrative fera office de coupe feu. Les dommages

matériels sont évalués à 5 MEuros : 5 000 m² de locaux détruits, dont les zones de production, de stockage et d'expédition et les bureaux. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages subis par les installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré. Des agents de nettoyage, à base d'acide chlorhydrique (1 000 l), de soude (100 l) et de formol (200 l) dilués par les eaux d'extinction, ont été en grande partie retenus dans un bassin d'eaux pluviales dont le trop-plein a été obturé lors de l'intervention des secours ; un contrôle du pH avant rejet des eaux collectées dans ce bassin ne révélera aucune valeur anormale. Les locaux devront être rasés et reconstruits ; 120 salariés de l'entreprise sont en chômage technique. Le sinistre se serait initié dans les combles, peut-être à la suite d'un court-circuit électrique. L'exploitant souligne que dommages et pertes d'exploitation liées étaient assurés et que l'impact sur le résultat opérationnel devrait être limité à 0,15 M.euros. Un sinistre de nature comparable avait déjà détruit en novembre 2001 l'un des autres sites de la société. Selon la presse, la production de l'usine sera délocalisée sur un autre site du groupe fin juin 2004.

ARIA 22778 - 14/06/2002 - 78 - LA VERRIERE

29.32 - *Fabrication d'autres équipements automobiles*

Une fuite de 400 kg de frigorigène chloro-fluoré (R22) a lieu sur le compresseur d'un circuit de réfrigération dans la salle des machines de la soufflerie climatique d'un équipementier pour automobiles. Un joint de culasse s'est déchiré sur l'un des compresseur de l'installation lors d'une montée en pression du circuit. Un jet sous pression a alors généré un brouillard d'huile et de R22 qui a envahi rapidement la salle des machines avant d'être rejeté à l'atmosphère. Les vannes du compresseur concerné sont fermées, la salle des machines est aérée puis nettoyée et un prestataire externe agréé intervient sur le circuit accidenté pour diagnostiquer la défaillance, remettre en état l'installation et la recharger en frigorigène. La montée en pression excessive du compresseur fait suite à une fuite sur un pressostat. Cet élément de sécurité, sorte d'électrovanne prévue pour empêcher justement ce type de montée en pression, n'a pu jouer correctement son rôle en raison de la fuite. Selon l'exploitant, cette défaillance n'a pas eu de précédent depuis la mise en service des installations en 1970 ; l'installation d'une double sécurité est étudiée.

ARIA 23324 - 17/12/2001 - 68 - HUNINGUE


21.20 - *Fabrication de préparations pharmaceutiques*

Une fuite évaluée à 1 600 kg de frigorigène chloro-fluoré (R134a) se produit sur un évaporateur en service depuis quelques mois seulement. Le rejet à l'atmosphère est sans incidence notable sur le voisinage. La fuite résulte d'une corrosion anormale des tuyauterie en cuivre de l'évaporateur et au gel de l'eau qui a provoqué l'éclatement du circuit. Sur les 7 groupes de réfrigération existants, 2 s'avèreront fuyards et à l'origine de la perte de frigorigène constatée.


ARIA 24153 - 04/03/2003 - 22 - ERQUY

47.11 - *Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire*

Un feu se déclare dans le doublage de la chambre froide d'un supermarché. Un court-circuit serait à l'origine du sinistre. Aucune information n'est donnée sur les dommages subis par les installations de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré.

 **ARIA 24359 - 04/04/2003 - 44 - PONTCHATEAU**

47.11 - *Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire*

 Dans un supermarché, un violent incendie se déclare peut avant 17 h dans une réserve provisoire de 1 000 m² où 2 bouteilles d'un produit organique chloro-fluoré (frigorigène) sont présentes. Le toit du hangar s'effondre. Le personnel et les 400 clients évacuent les lieux. Les portes coupe-feu empêchent les flammes, nourries des matériaux entreposés dans la réserve (aérosols, liquides inflammables...), de se propager au magasin. Dix minutes après le début du sinistre, 2 explosions successives se produisent et des débris sont projetés à plusieurs dizaine de mètres à la ronde, endommageant plusieurs

voitures et une maison voisine. Environ 70 pompiers sont mobilisés 2 h pour maîtriser le sinistre qui nécessite la mise en place d'un dispositif de fin d'extinction et de surveillance jusqu'au lendemain 12 h. Trois pompiers sont hospitalisés, dont l'un sera gardé au service ORL pour observation. Aucune précision supplémentaire n'est donnée quant à l'implication directe ou indirecte d'une installation de réfrigération dans ce sinistre.

ARIA 25879 - 10/11/2003 - 25 - BESANCON

93.11 - *Gestion d'installations sportives*


Une fuite de 2 des 4 t de frigorigène chloro-fluoré mises en oeuvre dans les installations de réfrigération se produit à 9 h dans un complexe abritant une piscine et une patinoire exploitées depuis 1993. Le frigorigène qui se diffuse dans l'atelier technique, s'est échappé de l'installation après la rupture d'un raccord UNION au niveau du filetage entre le collecteur et l'une des soupapes. Les pompiers font évacuer le public. Un périmètre de sécurité est maintenu 2 h. Une CMIC colmate la fuite et aspire le gaz plus lourd que l'air pour l'évacuer hors du local. L'établissement est fermé pour

une durée indéterminée. L'inspection des IC effectue une enquête. L'exploitant doit déterminer si la vanne en cause dont l'usure est suspectée, aurait dû être remplacée lors de la dernière révision annuelle de l'installation de réfrigération. Un bureau de contrôle indépendant doit effectuer un contrôle complet de l'installation, soupapes et raccords en particulier, et vérifier avec une caméra infrarouge toutes les jonctions et soudures de l'ensemble des réseaux du groupe froid. Le redémarrage des installations est subordonné à un avis écrit favorable de l'organisme de contrôle, après d'éventuelles réparations réalisées par le titulaire du marché d'entretien des équipements. La patinoire sera réouverte au public 45 jours plus tard ; la perte d'exploitation est comprise entre 50 et 60 Keuros.


ARIA 25903 - 03/11/2003 - 69 - VENISSIEUX

61.90 - Autres activités de télécommunication

Un raccord se rompt sur le circuit de réfrigération d'une climatisation. De l'eau glycolée à 34 % (monoéthylène de glycol) se déverse sur 3 étages d'un site hébergeant une société de télécommunications. La solution glycolée rejetée, 5 m³ au maximum, rejoint pour l'essentiel le réseau communautaire des eaux usées. Une partie néanmoins pompée est mise en conteneurs. Le 5 novembre, le gestionnaire des eaux usées alerté par l'exploitant affirme que, compte tenu de la nature du produit et de la quantité incriminée, aucune conséquence n'est à noter. Les premiers constats d'huissier et d'experts montrent apparemment un défaut de pose lors de l'installation.


 **ARIA 27290 - 09/06/2004 - 72 - LA CHAPELLE-SAINT-AUBIN**

47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire

 Dans un hypermarché, 100 kg d'un gaz de réfrigération fluoré s'échappent d'une tête de gondole ; 4 personnes incommodées (dont 3 employés) sont hospitalisées, ainsi que 3 pompiers qui souffrent d'irritations à la gorge et de démangeaisons oculaires. Neuf autres employés (dont 1 d'une société extérieure) présentant les mêmes symptômes sont examinés sur place par le médecin des pompiers avant de regagner leur domicile. Les secours mettent en place dans le magasin un périmètre de sécurité de 20 m autour de la fuite et maîtrisent l'émission de gaz.

 **ARIA 27481 - 05/07/2004 - 79 - THOUARS**


10.12 - Transformation et conservation de la viande de volaille

 Une odeur de frigorigène chloro-fluoré (installations de réfrigération ?) est ressentie dans une usine de production de volailles à la suite d'une désinfection durant le week-end. La chaîne de production est arrêtée, les employés sont évacués et 12 personnes sont hospitalisées. Les pompiers ventilent les locaux.


ARIA 28012 - 06/09/2004 - 39 - CHAMPAGNOLE


47.21 - Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé

Un feu se déclare dans un commerce de fruits et légumes de 1 000 m². L'installation de réfrigération de 120 m², les 230 m² de surface de vente et le stock de fruits et légumes sont détruits. Une défaillance électrique pourrait être à l'origine du sinistre.


 **ARIA 28339 - 15/10/2004 - 30 - NIMES**


93.11 - Gestion d'installations sportives

 Un incendie embrase à 3h50 un bâtiment désaffecté à structure lamellée collée de 5 000 m² abritant un bowling, un restaurant et une patinoire dont l'installation de réfrigération n'est plus en service. Une partie de la toiture s'effondre, puis le bâtiment est détruit. Les secours confrontés à un immense brasier dès leur arrivée ne peuvent que concentrer leurs efforts sur la protection de la pinède et des quelques maisons proches. Le sinistre est finalement maîtrisé après 2 h d'intervention, puis le feu est déclaré éteint vers 7h09. Lors du déblaiement des lieux, les pompiers découvrent dans un local la présence de bouteilles de frigorigène chloro-fluoré qui seront mises en sécurité. Le réservoir principal de frigorigène de 30 m³ de capacité ne contenait qu'une tonne de fluide fluoré. L'absence de tout raccordement électrique au secteur pour cause de travaux, 4 explosions qui auraient été entendues par une riveraine vers 3h20 et la vitesse de propagation du feu d'une extrémité du bâtiment à l'autre font suspecter un acte de malveillance. La police effectue une enquête.


 **ARIA 28462 - 31/10/2004 - 28 - NEUVY-EN-BEAUCE**

47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

 Une légère fuite de frigorigène chloro-fluoré se produit dans la chambre froide d'une station-service. Une CMIC est mobilisée. Une femme qui a inhalé du gaz et se plaint de brûlures à la gorge, est hospitalisée pour une analyse de sang. Des essais de mise hors service de l'installation de réfrigération restant infructueux, la fuite persiste. Les pompiers ventilent la pièce. Un employé se plaint de maux de tête. Une société de maintenance est appelée en renfort. Le dispositif est finalement levé un peu moins de 4 h après l'alerte initiale.

 **ARIA 29375 - 07/03/2005 - 77 - VAUX-LE-PENIL**



28.25 - Fabrication d'équipements aéronautiques et frigorifiques industriels

 Un feu se déclare vers 20h30 dans un bâtiment de 1 000 m² d'une usine de matériels de réfrigération. Les pompiers localisent avec difficultés l'origine du sinistre en raison de l'abondante fumée émise. Les secours sont également confrontés à des risques d'explosion de bouteilles de gaz (oxygène, acétylène, gaz chloro-fluoré) et à un risque de propagation du sinistre à un bâtiment adjacent. Une bouteille de gaz chloro-fluoré explose. Les pompiers éteignent l'incendie en 2h30, puis effectuent les travaux de déblaiement jusqu'à 00h30. Aucune victime n'est à déplorer.



ARIA 29697 - 04/01/2005 - 75 - PARIS

49.20 - Transports ferroviaires de fret

A la suite d'une soudure avec un poste portatif, un incendie vers 16h15 dans une cellule de 200 m² d'un entrepôt de transport ferroviaire se propage dans une autre cellule de 245 m². Le feu qui n'a pu être maîtrisé immédiatement, s'est initié sur une banquette chargée de tissus et voilages dans la cellule de 200 m² abritant des produits d'ameublement. Il s'est ensuite propagé par le toit ou latéralement à la cellule de 245 m² voisine contenant des produits alimentaires. Le sinistre est maîtrisé vers 17h30. Les 2 cellules sont détruites. Une 3ème cellule contenant du matériel de réfrigération est partiellement endommagée. Aucune victime n'est à déplorer. La surface totale de l'entrepôt est estimée à 4 à 5 fois la partie sinistrée, ce qui laisse supposer qu'il pourrait être classable. Pour déterminer le classement éventuel, il est demandé à l'exploitant de fournir divers renseignements : nombre d'entrepôts couverts sur le site, surface et volume, tonnage et nature des matières entreposées, plan d'ensemble du site et plan de chaque entrepôt avec les différentes cellules qui le composent.

  **ARIA 30102 - 22/06/2005 - 91 - ETAMPES**

47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire

  Dans les sous-sols d'un commerce d'alimentation générale, une fuite d'une substance indéterminée a lieu vers 16h30 sur une canalisation après une explosion dans un local technique de 10 m² abritant un compresseur associé à une installation de réfrigération et une chambre froide. Une reconnaissance des lieux est effectuée, l'électricité est coupée, 5 employés et le public (5 clients) sont évacués. Les pompiers mesurent une LIE de 70 % avec une visibilité de 50 cm. Un périmètre de sécurité de 50 m est mis en place et un rideau d'eau est installé. La fuite est colmatée à l'aide d'un bouchon de glace. Les 22 résidents d'habitations contiguës où en façade sont évacués durant la ventilation des locaux. Les habitants regagnent leur domicile après des mesures d'explosimétrie négative. Le dispositif de secours est levé à 2h58. L'établissement est fermé jusqu'à la réunion de la commission de sécurité autorisant sa réouverture ; 5 personnes sont en chômage technique.

ARIA 30163 - 26/06/2005 - 31 - TOULOUSE

51.10 - Transports aériens de passagers

Une fuite de 38 kg de chlorodifluorométhane (HCFC22) a lieu à 15h17 dans une usine d'équipements aéronautiques et frigorifiques située au centre d'un parc arboré de 17 ha. L'accident est dû à la rupture d'une soudure sur le circuit gaz d'un groupe de réfrigération. Le personnel arrête l'installation et l'exploitant demande l'intervention du constructeur.

ARIA 30173 - 26/06/2005 - 91 - BRETIGNY-SUR-ORGE



49.20 - Transports ferroviaires de fret

Une fuite se produit sur un wagon-citerne contenant 90 m³ d'argon. Le convoi comporte également 2 autres wagons identiques et un autre contenant de l'oxyde d'éthylène. Un périmètre de sécurité de 50 m est mis en place. Un technicien de la société propriétaire du produit intervient pour fermer les vannes et isoler le wagon. En raison de l'arrêt des groupes de réfrigération, une 2ème fuite a lieu sur le wagon contigu à la suite du réchauffement. Le trafic ferroviaire est interrompu. Le dégazage est effectué en collaboration avec les pompiers, le technicien et les agents de la société en charge des trains. La pression redevient normale dans le wagon. La circulation est totalement rétablie vers 13 h.



ARIA 30237 - 09/07/2005 - 29 - BREST

46.31 - Commerce de gros de fruits et légumes

Un incendie détruit un entrepôt de fruits et de légumes de 10 000 m² disposant d'une installation de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré. L'établissement était implanté à 140 m d'un stockage de 9 000 m³ de gaz liquéfié, classé SEVESO seuil haut et composé de 5 sphères aériennes, lui-même entouré de 2 dépôts d'hydrocarbures autorisés avec servitudes. Ces installations n'ont pas subi d'effets dominos.

  **ARIA 30306 - 14/07/2005 - 69 - CORBAS**

10.91 - Fabrication d'aliments pour animaux de ferme

  Des agents de sécurité surveillant la zone industrielle de CORBAS aperçoivent à 5 h de la fumée s'échappant d'un établissement de fabrication d'aliments pour animaux dont la production a cessé 1 h plus tôt. Les secours constatent à leur arrivée qu'une épaisse fumée noire s'échappe de la salle des machines abritant les 3 compresseurs des installations de réfrigération mettant en oeuvre du chlorodifluorométhane (R22). La gendarmerie, les services de gaz et de l'électricité et le SAMU sont également mobilisés. Deux explosions distinctes ultérieures, la 1ère sans doute de type 'backdraft' due à une accumulation de gaz imbrûlés / mal brûlés au niveau de la toiture (CO...) ou 'flashover' liée à la zone chaude sous plafond, blesseront 2 pompiers intervenant dans la salle. L'enquête judiciaire réalisée ne permettra pas d'identifier l'origine du feu. Les dommages matériels sont évalués à 1,3 M.euro et la perte d'exploitation s'éleverait à 300 Keuro sur 6 mois. L'exploitant doit prévoir la réfection des 170 m² de toiture soufflés par l'explosion et la reconstruction du local des compresseurs. Les pompiers redouteront enfin qu'un train desservant la zone industrielle heurte un obstacle projeté par l'explosion, ainsi que la rupture d'une canalisation de gaz courant le long du bâtiment et reliant la cuve de stockage extérieure à la chaudière. L'administration constate les faits et propose un arrêté d'urgence pour la mise en sécurité du site, ainsi qu'un arrêté complémentaire prescrivant une actualisation de l'étude des dangers réalisée en 1997.

ARIA 30407 - 07/08/2005 - 30 - ALES



49.41 - Transports routiers de fret

Un feu se déclare sur 6 poids-lourds frigorifiques dans le bâtiment d'une société de transport routier de proximité. L'incendie, provenant d'un feu de broussaille à développement rapide, détruit les camions sans se propager au bâtiment et 9 personnes sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quant à la présence d'installations de réfrigération fixes.



ARIA 30454 - 17/08/2005 - 91 - MILLY-LA-FORET

10.39 - Autre transformation et conservation de fruits et légumes

Un feu émettant une abondante fumée se déclare vers 23h30 sur une armoire électrique dans un local de 1 000 m² appartenant à une usine de surgélation et de déshydratation d'herbes aromatiques. Ce local est dans un bâtiment abritant des installations de réfrigération mettant en oeuvre 2,5 t de frigorigène chloro-fluoré. L'incendie est éteint à l'aide des dispositifs propres à l'établissement. Les secours publics qui interviennent avec d'importants moyens humains et matériels (73 pompiers et une quinzaine de véhicules) n'auront qu'à ventiler les lieux et à effectuer des reconnaissances avec une caméra thermique (chemins de câbles, panneaux sandwichs...). Aucune incidence sur la circulation des fluides et aucun risque lié aux installations de réfrigération (6 t de frigorigène ammoniac hors fluide chloro-fluoré) ou aux autres substances chimiques présentes (0,5 t de chlore, 10 000 l d'hypochlorite de sodium...) ne sont identifiés. L'intervention s'achève à 3h30. La gendarmerie, des élus locaux et la société de distribution d'électricité se sont rendus sur les lieux. Une société privée contrôlera les installations électriques avant que l'établissement reprenne son activité.

  **ARIA 30832 - 12/10/2005 - 42 - LA TALAUDIÈRE**

10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie


  Un feu se déclare à 12h58 dans la salle des machines d'un établissement de transformation de viande de 15 000 m² dans lequel 2 prestataires de service intervenaient sur un transformateur TG-BT (maintenance ?). Selon les informations disponibles, le sinistre a été initié par un arc électrique sur le transformateur. D'importants moyens humains et matériels sont mobilisés : 74 pompiers, une quinzaine de véhicules... Une épaisse fumée complique l'intervention des secours dans cette unité industrielle reliée par un tunnel à l'abattoir municipal. La déflagration d'une armoire électrique blesse un employé. Un pompier est légèrement brûlé et intoxiqué par les dégagements de fumées. Les 150 employés du site sont évacués et les locaux sont désenfumés. L'intervention des secours s'achève vers 14 h. L'incendie a détruit 20 % de la surface de l'établissement, dont une partie de la salle des machines et des zones de stockage des viandes. Les eaux d'extinction ont été polluées par des substances issues de la dégradation thermique des carcasses d'animaux, ainsi que des panneaux isolants et des fluides frigorigènes de type R22 provenant des installations de réfrigération endommagées. Mis en sécurité, l'établissement est privé d'eau potable, d'électricité durant 48 h, de téléphone durant 72 h et de gaz durant 10 jours. Les locaux de

Nombre d'événements recensés : 85

production sont nettoyés, 2,5 t de liquide de rinçage et 1,3 t de frigorigène pollué sont récupérées et éliminées. Un nouveau disjoncteur est installé sur le groupe froid. La stabilité de la toiture fragilisée par les flammes sera contrôlée par un organisme tiers. Les dommages matériels sont évalués à 1 400 Keuros, les travaux de nettoyage et décontamination à 750 Keuros et les pertes de production à 7 500 Keuros.

ARIA 31128 - 07/12/2005 - 87 - LIMOGES

64.19 - Autres intermédiations monétaires

 Une odeur suspecte est détectée aux environs de 9 h dans une agence bancaire ; un médecin examine 7 personnes, dont 3 souffrant de nausées qui seront hospitalisées. Un technicien frigoriste contrôle les installations de climatisation de l'agence et observe une perte de 20 kg du frigorigène fluoré mis en oeuvre dans celles-ci. Toutes les analyses effectuées sur des prélèvements d'air réalisés par les secours ne révèlent aucune anomalie (explosimétrie, O₂, CO, HCN, NO₂, H₂S, Cl₂, NH₃, COV, hydrocarbures halogénés, formaldéhyde et ozone). La médecine du travail se charge de réaliser des mesures en

continues pour tenter de déterminer la cause exacte des nuisances. La société sous-traitante chargée du suivi des installations de climatisation poursuit ses recherches pour détecter d'autres fuites éventuelles sur les installations de réfrigération. Plusieurs représentants des autorités locales se sont également rendus sur place. L'intervention des secours s'achève vers 14h30.


ARIA 31364 - 19/10/2005 - 01 - VIRIAT

10.13 - Préparation de produits à base de viande

L'exploitant d'une usine de préparation industrielle à base de viande arrête pour la première fois, le 8 octobre, ses installations de réfrigération mettant en oeuvre du R22. Aucune fuite n'est détectée à leur redémarrage, mais un manque de froid est constaté 11 jours plus tard bien que les 3 groupes fonctionnent pour seulement 2 habituellement. Malgré un appoint de 250 kg de R22 introduit dans l'installation le 21 octobre, il est constaté le lendemain que la production de froid est nulle. Des recherches dans le tunnel permettent de découvrir le 23/10 une fuite sur une soudure fendue ; celle-ci détectée à l'odeur est temporairement colmatée. A la suite de la découverte d'une nouvelle petite fuite le 24/10, les opérateurs effectuent les réparations nécessaires pour éliminer définitivement les 2 fuites, puis rechargent l'installation en R22 au niveau normal (1 t supplémentaire) 24 h plus tard. L'exploitant prévoit d'installer un détecteur R22 plus sensible et d'améliorer le contrôle de ses équipements d'ici décembre 2005, puis de former son personnel à la maintenance des installations frigorifiques d'ici fin 2006. Une fuite d'ammoniac de réfrigération avait déjà été répertoriée dans l'établissement le 25 février 2005 (ARIA 29279).


ARIA 31488 - 27/02/2006 - 56 - PLEUGRIFFET

28.25 - Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels

 Une bouteille de 52 l (?) contenant un fluide de réfrigération halogéné (R407C : mélange de R134a, R125 et R32) explose dans une usine de fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques ; 1 employé est tué. Le fournisseur contrôle dès le lendemain les autres bouteilles en stock chez ses clients.


ARIA 31689 - 27/04/2006 - 14 - HEROUVILLE-SAINT-CLAIR


21.20 - Fabrication de préparations pharmaceutiques

 Une fuite de dichlorofluorométhane se produit sur un compresseur (réfrigération ?) dans un entrepôt d'un laboratoire pharmaceutique ; 89 employés sont évacués. La fuite est stoppée en arrêtant le compresseur. Les pompiers ventilent les locaux. Deux employés légèrement incommodés reprendront leur travail dans la journée.

ARIA 31760 - 10/05/2006 - 59 - LOMME

10.71 - Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche

 Un feu se déclare à 10h15 sur un moteur de ventilation dans le tunnel de surgélation d'une boulangerie industrielle de 5 000 m². Situé en centre ville et non régulièrement autorisé, l'établissement non "sprinklé" produit du pain industriel congelé pour la grande distribution. Le site est évacué par précaution et l'alerte est donnée à 10h19.

 Dès l'arrivée du 1er fourgon des secours, une lance est établie en attendant des agents du service de l'électricité. Une grande échelle est mise en place vers 10h50 et le toit, d'où s'échappent des fumées grises et jaunâtres, est arrosé. Les pompiers interviennent aidés d'employés, mais un stock de cartons, plastiques, farine et sucre nourrissent l'incendie qui se propage dans le bâtiment et à la toiture. Des dizaines de badauds aperçoivent vers 11 h des flammes de plusieurs mètres, un important panache noir et gris obscurcit le ciel. Les secours montent en puissance ; plus de 85 pompiers de 6 centres de secours interviennent avec d'importants moyens matériels : 27 engins, 8 m³/min d'eau d'arrosage avec 12 grosses lances (500 l/min) et 2 lances à grande puissance (1 000 l/min), 3 EPA... Un PC sera activé en Préfecture entre 13h15 et 13h55. La police met en place un périmètre de sécurité, 1 avenue et 3 rues sont bloquées à la circulation à 11h30 ; 200 personnes sont évacuées (employés du site et 30 riverains proches). Des centaines de curieux sont écartés par sécurité peu avant 12 h en raison d'un risque d'explosion des installations de réfrigération contenant 3 t de frigorigène fluoré. Des mesures d'explosimétrie et de phosgène effectuées par 2 CMIC sont négatives. Le sinistre est circonscrit vers 13h17, tout risque d'explosion, d'émission toxique ou de pollution du réseau d'assainissement est alors écarté. Des foyers difficiles d'accès perdurent toujours vers 15 h, le dernier en toiture étant éteint vers 17 h. Une surveillance sera maintenue pour la nuit. Les riverains regagnent leurs habitations à partir de 17h30 et la circulation est partiellement rétablie. Les derniers moyens hydrauliques sont désengagés le lendemain à 13 h.

L'établissement est détruit ; les pertes sont évaluées à 30 millions d'euros, 166 personnes sont en chômage technique. Un sinistre comparable, en mars 2006 en Grande-Bretagne, avait été contrôlé grâce au réseau sprinkler exigé à la reconstruction de l'établissement après un 1er sinistre ayant entraîné 38 millions d'euros de dommages et pertes pour l'entreprise concernée.

ARIA 31944 - 12/07/2006 - 43 - COUBON

10.39 - Autre transformation et conservation de fruits et légumes


Un feu d'origine électrique se déclare vers 13 h dans le bâtiment à structure et bardage métalliques d'une conserverie de champignons soumise à déclaration. L'incendie se propage entre une chambre froide et le bardage sous toiture. Les pompiers interviennent à 14h20 avec 2 lances incendie. D'importantes fumées liées à la combustion du polystyrène d'isolation sont émises et l'incendie se propage rapidement à un second entrepôt. Des problèmes d'alimentation en eau sur le secteur ralentissent l'intervention des pompiers qui sont contraints d'appeler des renforts. Vers 14h33, des gendarmes, ainsi que des agents des services d'électricité, du gaz et des eaux sont sur les lieux. Vers 14h38, l'alimentation en eau est rétablie grâce à une ligne d'aspiration dans la LOIRE. Les pompiers mobilisent d'énormes moyens et parviennent à mettre en place un rideau d'eau pour stopper la propagation des flammes. Le feu est circonscrit vers 15h15 mais est toujours intense. A 16h17, l'incendie baisse ensuite d'intensité et reste contenu dans un seul bâtiment grâce à un émulseur, ce qui permet de protéger certaines machines. Vers 21h30, le feu est éteint et les travaux de déblaiement pratiquement terminés grâce à un engin de type tractopelle. L'incendie n'a fait aucune victime, mais pourrait entraîner la mise en chômage technique d'une douzaine de personnes. L'intervention des secours s'achève le lendemain vers 15h. La circulation momentanément perturbée sur une route proche est rétablie. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages éventuels subis par les installations de

réfrigération mettant en oeuvre un gaz chloro-fluoré (R404A). L'incendie aurait débuté dans un local électrique associé à une chambre froide. L'inspection des installations classées demande à l'exploitant un rapport sur les causes et circonstances du sinistre.


ARIA 32349 - 09/10/2006 - 03 - CREUZIER-LE-VIEUX

10.11 - Transformation et conservation de la viande de boucherie


Une fuite à priori de fluide frigorigène halogéné se produit vers 14h50 sur les installations de réfrigération d'une usine de steaks hachés. Le local de 800 m² est totalement "enfumé". Les secours isolent l'installation, puis ventilent les locaux. La production a été arrêtée 3 h, mais les 40 salariés de l'entreprise ne seront pas en chômage technique. La municipalité, la sous-préfecture, la police, les services de secours et les services vétérinaires ont été informés des faits.

 **ARIA 32414 - 29/10/2006 - 69 - VILLEFRANCHE-SUR-SAONE**

84.23 - Justice

 Dans un pénitencier, une fuite sur la climatisation d'un mirador vers 13 h incommode 3 agents qui sont hospitalisés. Les

 pompiers sécurisent l'équipement de réfrigération.



ARIA 32428 - 18/07/2006 - 67 - STRASBOURG

93.11 - Gestion d'installations sportives

Un prestataire extérieur chargé de la vidange et de la mise en sécurité des installations de réfrigération d'une ancienne patinoire, constate l'absence de tout fluide frigorigène dans les installations lors de son intervention ; 8 t de liquides halogénés (R12 et "Meforex") ont ainsi été émis à l'atmosphère depuis la fermeture de l'établissement en décembre 2005, les installations étant restées en l'état dans l'attente d'être vidées.


ARIA 32620 - 05/01/2007 - 02 - MERCIN-ET-VAUX


47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire

Un feu se déclare vers 19 h dans la réserve de produits frais de 200 m² d'un supermarché. Le magasin est évacué. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 3 lances à débit variable (2 x 250 l/min + 1 x 500 l/min) et évitent sa propagation à la toiture du bâtiment. L'intervention des secours s'achève le lendemain vers 6 h après les travaux de déblaiement et l'extinction des foyers résiduels. Aucune information n'est donnée quant aux dommages subis par l'installation de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré. La gendarmerie s'est rendue sur les lieux.


 **ARIA 33008 - 22/05/2007 - 29 - LOCTUDY**

46.38 - Commerce de gros d'autres produits alimentaires, y compris poissons, crustacés et mollusques


 Un feu de toiture dans les entrepôts de 1 000 m² de la criée implique le 1er étage et un local abritant un stock de caisses en polystyrène. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 3 lances après 2 h d'intervention et ventilent le rez-de-chaussée du bâtiment frigorifique. Un pompier est victime d'un malaise et 12 personnes sont en chômage technique. Aucune précision n'est donnée quand aux dommages subis par l'installation de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré.





 **ARIA 33136 - 12/06/2007 - 35 - RENNES**

47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire

 Une fuite de frigorigène halogéné se produit à 10h15 sur les installations de climatisation / réfrigération d'un centre commercial. Les secours interviennent à la suite d'une odeur émanant des gaines techniques proches des caisses. Une personne aux antécédents cardiaques est hospitalisée par précaution et un médecin examine 12 employés. Un périmètre de sécurité est mis en place à proximité des caisses et un frigoriste recherche l'origine de la fuite. L'intervention des secours s'achève vers 14 h. La police nationale, le SAMU et le service chargé de la distribution du gaz se sont également rendus sur

les lieux.

ARIA 34518 - 22/04/2008 - 59 - MERVILLE

85.31 - Enseignement secondaire général

Dans les cuisines d'un collège, une fuite de frigorigène fluoré se produit à 14h50 sur les installations de réfrigération d'une chambre froide. Le préfet se rend sur les lieux. Une vingtaine de pompiers est mobilisée. Les énergies sont coupées, 430 élèves, 33 enseignants et 8 employés des cuisines sont évacués. Aucune personne n'est intoxiquée. Les locaux sont ventilés avant reprise des activités normales de l'établissement.


ARIA 34521 - 01/05/2008 - 67 - STEINBOURG

10.52 - Fabrication de glaces et sorbets

Dans un local technique d'une usine de glaces et de sorbets, une fuite de frigorigène fluoré (R22) en phase liquide a lieu à 12h30 sur une installation de réfrigération à la suite de la rupture d'une électrovanne. L'usine n'est pas en activité le jour de l'accident. Une vingtaine de pompiers intervient. Les plans de l'installation sont étudiés en liaison avec un technicien sur les lieux pour localiser les vannes de coupure, puis les secours arrêtent la fuite. Bien que l'outil de production ne soit pas directement concerné, le responsable du site évalue sur place l'impact direct de l'événement sur le bon fonctionnement du circuit de refroidissement pour reprendre dans la mesure du possible les activités du site avant un éventuel appoint de frigorigène dans l'installation.

 **ARIA 34600 - 22/05/2008 - 47 - ESTILLAC**

10.85 - Fabrication de plats préparés





 Une fuite d'azote (N₂) se produit sur un banc de réfrigération d'une usine agroalimentaire de plats cuisinés. A partir de 15h30, exposés à une baisse d'oxygène (O₂) jusqu'à 13 %, 7 employés sont victimes de malaises et de vomissements ; examinés par le SAMU, ils sont ensuite hospitalisés par précaution. L'entreprise stoppe la fuite. Les secours externes ne seront alertés qu'à 17h40. L'unité de production est ventilée avec les extracteurs de l'usine. La gendarmerie effectue les constats d'usage. Les locaux concernés sont interdits d'utilisation tant que le circuit d'N₂ n'a pas été contrôlé par une société

spécialisée.





ARIA 34691 - 04/06/2008 - 62 - AUDINGHEN

84.2 - Services de prérogative publique

Dans un local abritant les installations de climatisation d'un centre de surveillance et de sauvetage en mer, un feu d'origine inconnue à 18h57 endommage les équipements de réfrigération et conduit à une importante fuite de frigorigène fluoré sur une canalisation. Les employés sont évacués. Aucun blessé n'est à déplorer. L'installation de climatisation est arrêtée et le système est vidé de son frigorigène. L'activité du centre peut reprendre à 20h10. L'entreprise sous-traitante chargée de la maintenance des installations concernées intervient le lendemain.

-  **ARIA 34724 - 16/06/2008 - 25 - MAICHE**
25.61 - Traitement et revêtement des métaux
 Une fuite de 20 kg de frigorigène fluoré (F22) sur les 55 kg contenus dans une installation de réfrigération a lieu à 14h49
 dans une entreprise de sous traitance en lunetterie exerçant des activités de galvanoplastie. Les secours évacuent 86
 employés dont 32 incommodés ; certains pris de maux de tête et de vomissements sont examinés sur place, mais aucun ne sera hospitalisé et tous regagnent leur domicile. Selon les secours, des émanations toxiques seraient remontées par des gaines techniques.

L'installation mise en service dans l'usine en janvier 2008 provenait d'un autre site en arrêt d'activités. Le frigoriste chargé des travaux à l'époque évoque une usure naturelle de l'appareil. L'installation est purgée. Le frigorigène fluoré récupéré dans un réservoir mobile en présence des pompiers sera détruit.

-  **ARIA 35367 - 20/10/2008 - 27 - LE NEUBOURG**
10.85 - Fabrication de plats préparés
 Une fuite de gaz fluoré de réfrigération est détectée vers 7h30 dans une usine de plats cuisinés. Les secours stoppent la
 fuite vers 9 h. Les pompiers effectuent des mesures et ne constatent aucun danger résiduel apparent. L'intervention
 s'achève vers 11h25.
 Le frigorigène aurait été inhalé par 23 personnes ; 6 employés, dont 3 femmes enceintes sont hospitalisés par précaution, les autres étant examinés sur place dans les ambulances ou le hall d'entrée. Les installations avaient été vérifiées en juin

2008. Une rupture de tuyauterie serait à l'origine de l'incident.

Ce dernier n'a que de faibles conséquences sur l'activité de l'établissement dont la production est suspendue toute la journée, le temps d'effectuer les réparations nécessaires. Aucune mesure de chômage technique n'est prévue.

ARIA 35423 - 08/10/2008 - 51 - MATOUGUES





10.31 - Transformation et conservation de pommes de terre

Dans une usine de conservation et transformation de pommes de terre, un salarié note l'activation d'une alarme sur le circuit de refroidissement des stockages de pommes de terre. Le sous-traitant chargé de l'entretien des installations de réfrigération est alerté pour diagnostiquer et résoudre le problème. Dans le local des machines situé devant le stockage réfrigéré en cause, une fuite est détectée à 13h30 sur le tuyau en cuivre permettant d'injecter le frigorigène chloro-fluoré (R22) dans le réservoir d'huile des compresseurs. Cette conduite est fendue sur 1 cm et 300 kg de frigorigène ont été rejetés à l'atmosphère. Une soudure est réalisée sur la tuyauterie défailante et le circuit est contrôlé. La fissure due aux vibrations et à l'usure (raccord rigide), n'était pas présente lors du dernier contrôle réglementaire de l'équipement réalisé en juillet 2008.

L'installation qui comporte 2 circuits de réfrigération, est finalement consignée à vide en attendant sa modification pour la sécuriser, l'exploitant décidant en effet :





- de ne pas la recharger en R22 (CFC) qui est remplacé par un gaz hydro chloro fluoré (HFC),
- d'installer une électrovanne sur le départ liquide avec détection de fuite et fermeture asservie du circuit),
- d'ajouter une alarme sur le réservoir liquide (seuil bas) et des détecteurs de gaz dans le local compresseur,
- de remplacer les tuyaux en cuivre par des flexibles souples.

Un financement des travaux correspondants est demandé en interne.

-  **ARIA 35485 - 02/12/2008 - 59 - GRANDE-SYNTHÉ**
47.11 - Commerce de détail en magasin non spécialisé à prédominance alimentaire
 Une fuite de 500 kg de gaz de réfrigération chloro-fluoré se produit vers 9h30 dans la boulangerie d'un hypermarché. Le
 frigorigène se déverse sur le sol, puis s'évapore et se diffuse dans la boulangerie et dans la zone publique du magasin. Les
 3 employés d'une entreprise de maintenance d'équipements frigorifiques et 13 agents du magasin sont victimes de légers
 malaises et de céphalées ; ignorant de suite la nature de la matière impliquée. Le personnel alerte les pompiers.

Etant donnée la fréquentation de l'hypermarché et pensant à une fuite de gaz, les secours mobilisent d'importants moyens humains et matériels : SAMU, une dizaine de véhicules dont plusieurs ambulances, CMIC... Après avoir réalisé des mesures et obtenu des informations sur la nature de la matière impliquée, les secours décident de ne pas faire évacuer les lieux. La sécurisation de l'installation accidentée s'effectue sous ARI. L'intervention des pompiers s'achève vers 14 h.

La fuite résulte d'une erreur de l'un des 3 sous-traitants chargés de la maintenance des installations frigorifiques ; il se serait trompé en coupant 1 vanne.





-  **ARIA 35740 - 16/01/2009 - 62 - MONCHY-LE-PREUX**
17.22 - Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
 Vers 13h30, le dysfonctionnement d'un dispositif de chauffage au fioul aurait provoqué une intoxication au monoxyde de
 carbone (CO) dans une usine de couches culottes ; 3 employés victimes de malaises et 4 autres de céphalées sont
 transportés à l'hôpital. Les pompiers ventilent les locaux et effectuent des mesures de CO qui s'avèrent normales. Vers
 16h30, 3 autres employés victimes de céphalées, sont transportés à l'hôpital. Les gaz chauds en partie haute auraient créés, lors de leur refroidissement par des ventilateurs, une 2ème intoxication. Les secours ventilent à nouveau les locaux.

L'activité de l'entreprise reprendra le lundi matin. Des investigations sont également réalisées sur une machine utilisant un gaz de réfrigération chloro-fluoré (R22).




ARIA 36243 - 02/06/2009 - 83 - LE LUC

46.17 - Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac

Un feu se déclare vers 22h15 sur une armoire électrique dans l'entrepôt de 6 000 m² d'une centrale d'achat alimentaire. La fumée envahit la zone de congélation de 300 m², puis une section de 6 000 m² de l'établissement. Les portes coupe-feu se ferment, l'alarme incendie et le réseau de sprinklers se déclenchent. Les pompiers sous ARI éteignent l'incendie, dégarnissent la zone impactée au cours d'une opération de longue durée, puis quittent les lieux le lendemain vers 16h30. Aucune précision n'est donnée quant aux dommages subis par les installation de réfrigération mettant en oeuvre un frigorigène chloro-fluoré.

-  **ARIA 36661 - 03/08/2009 - 24 - BERGERAC**
47.21 - Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
 Un feu se déclare vers minuit dans un hangar utilisé pour stocker des fruits et légumes. Un mur s'effondre durant
 l'intervention des secours, blessant grièvement 1 pompier à un bras et à une jambe. L'incendie interrompt l'alimentation
 électrique de l'ensemble de l'établissement. A la suite de ce sinistre, 300 m² de toiture et de bâtiment sont détruits : stock de primeurs, 3 chambres froides, matériel de manutention, meubles du propriétaire... Aucune autre information n'est donnée

quant la nature du frigorigène mis en oeuvre et aux dommages subis par les installations de réfrigération. L'exploitant suspend les activités de son établissement pour la journée, mais les 10 employés ne seront pas mis en chômage technique. La gendarmerie effectue une enquête.

-  **ARIA 37122 - 23/09/2009 - 57 - SAINTE-MARIE-AUX-CHENES**
47.76 - Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
- 
-  Dans une zone commerciale, un feu se déclare vers 4 h dans un entrepôt / magasin de fleurs à simple rez-de-chaussée de 1 000 m². L'incendie se propageant avec violence et menaçant une clinique vétérinaire, les secours engagent d'importants moyens humains et matériels : 40 pompiers, 7 lances dont 2 sur échelle... Une fuite de gaz enflammée complique l'intervention. Le sinistre est finalement maîtrisé en milieu de journée. Le bâtiment et les installations de réfrigération sont détruits, 10 employés sont en chômage technique. Le feu aurait été initié par la surchauffe d'un réfrigérateur utilisé pour le stockage de fleurs et de plantes.
- 